

CORRESPONDANCE

A l'éditeur du
Bulletin du Comité International
Olympique
Mon-Repos
Lausanne

« Cher Monsieur,

» Je me réfère à l'article *Guerre au Doping* qui a paru à la page 23 du Bulletin N°77 du Comité International Olympique dans lequel il est dit entre autres: « Ne parlons pas » de la mort du malheureux cycliste danois » lors des derniers Jeux de Rome, dont le » rapport médico-légal n'a été communiqué » qu'à la famille et dont nous ne saurons » jamais rien. »

» A cette citation je voudrais ajouter le commentaire suivant: Le rapport officiel des autorités italiennes n'a pas été soumis au Comité Olympique Danois, mais il fut transmis aux autorités de la police danoise qui le fit suivre aux autorités danoises de la Santé publique.

» En temps voulu, notre comité a reçu de la police de Copenhague le libellé suivant: « Le rapport des autorités italiennes au sujet » du décès du cycliste Knud Enemark Jensen » et les résultats consécutifs à l'autopsie et » aux examens pharmacologiques et toxico- » logiques ont été remis au Ministère danois » de la Santé publique. »

» En retournant ce rapport, le Ministère déclara qu'aucun fondement ne fut découvert permettant de relever des faits positifs sur ce cas. En conséquence, la police de Copenhague a donné comme conclusion dans son rapport final, que la mort de Knud Enemark Jensen était due uniquement à un » coup de chaleur ».

» Aucune accusation quelconque ne sera portée contre qui que ce soit en rapport avec ce cas.

» J'apprécierais beaucoup si vous vouliez bien publier ces commentaires dans le prochain bulletin.

» sign.: *Leo Frederiksen*, président du Comité Olympique Danois. »

N. d. l. R.: *Nous sommes très reconnaissant à M. L. Frederiksen d'avoir bien voulu nous adresser ces explications qui mettent un terme au malheureux accident survenu aux Jeux de Rome et dont fut victime ce cycliste danois.*